

République Française

Département du Nord

COMMUNE DE HOYMILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 4 mai 2026

Date d’affichage : 4 mai 2026

Nombre de membres : en exercice : 23 présents : 21 suffrages exprimés : 23

Absents : Mohamed KHMAILIA a donné pouvoir à Olivier MEENS
Carole DELAUMENIE a donné pouvoir à Didier HAUSSIN

Séance du 12 mai 2026

L’an deux mille vingt-six, le douze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s’est réuni dans la salle de la mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Olivier MEENS

Présents : MEENS Olivier, Maire, DEDRYVER Anne-Marie, DIDIER François, DUTHOIT-WATELLIER Audrey, BOUCHIQUET Stéphane, CHRISTE Brigitte, HAUSSIN Didier, adjoints, ROBERT Valérie, ROBAEY Jacky, JENICOT Frnaçoise, DEVOS Stéphane, LECOEUCE Anne, BECUWE Matthieu, QUETSTROY Marion, MALLEVAEY José, ARNOUT Julie, BEGREM Benjamin, DIEVAL Elise, DEGRAEVE Johnny, CARTON Emilie, VANCAYEZELE Laurent, Conseillers et Conseillères Municipaux

Secrétaire : Anne-Marie DEDRYVER

Ordre du Jour

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 avril 2026
- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
- Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs
- Subventions aux associations : Modification du montant attribué au Club de Football
- Cession d’une parcelle d’espace vert
- CCHF : Renouvellement de la convention de mise à disposition à la commune des chapiteaux
- Questions diverses

Le procès-verbal de la précédente réunion a été approuvé à l’unanimité.

N° 05/01/2026

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de dresser une liste de contribuables, en nombre double, afin de renouveler les membres de la commission communale des impôts directs.

Président : Olivier MEENS

Commissaires titulaires :

- Brigitte CHRISTE
- Christine CAMUS
- Jean-Pierre LEFEBVRE
- Bernard VERMERSCH
- Bernard CALOONE
- Sylvie DESMARESCAUX
- Daniel THAMIRY
- Audrey WATELLIER
- Gérard LECAILLE
- Jean-Marc COLART
- Jean-Claude BON
- Régis NERYNCK
- Christine KRAAIJENBRINCK
- Benoît FIERs
- Gérard OMS
- Patrick LESCORNEZ

Commissaires suppléants :

- Matthieu BECUWE
- Anne-Marie DEDRYVER
- Patrice FOURNIER
- Christian DEJONGHE
- Guy DELANNOY
- Françoise JENICOT
- Delphine PATIN
- Didier HAUSSIN
- André GRANDFILS SPEYER
- Régis TIERSOONE
- Anne-Marie SZUSZA
- Thérèse FIERs
- Guillaume DEHEUNYNCK
- Paul CLYTI
- David SCHORPION
- Jimmy VERHAEGHE

N° 05/02/2026

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de proposer une personne à la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, afin de renouveler les membres de la commission intercommunale des impôts directs. Ceux-ci seront définitivement désignés au nombre de 10 commissaires titulaires, et 10 commissaires suppléants par la direction générale des finances publiques, sur proposition d'une liste de 40 noms émanant de la CCHF.
Est ainsi désignée :

Brigitte CHRISTE

N°05/03/2026

MODIFICATION DU MONTANT DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE AU CLUB DE FOOTBALL

Monsieur le Maire informe le Conseil du montant de la subvention attribuée au Club de Football par délibération du 4 mars 2026. Il évoque les dégâts occasionnés à l'occasion d'une manifestation organisée par ce club au matériel communal (tonnelles qu'il a fallu remplacer intégralement) en

raison de vents violents et faute de démontage des structures. Il propose au Conseil de porter le montant de la subvention annuelle à 6140 euros afin de prendre en compte les frais occasionnés.

Sollicite l'avis du Conseil sur le sujet.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- Emet un avis favorable à la modification de la subvention précitée portée à 6140 euros.

N°05/04/2026

CESSION D'UNE PARCELLE D' ESPACE VERT : AA N°421 RUE DES FLANDRES

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande d'acquisition formulée par Mr et Mme TANGHE, concernant la parcelle cadastrée section AA N°421 d'une surface de 35 m2, située rue des Flandres, et contigüe à leur propriété.

Monsieur le Maire communique au Conseil l'estimation du service des domaines de la valeur de ce terrain, fixée à 525 euros avec une marge d'appréciation de 15%.

Propose de fixer le prix de la cession conformément à l'estimation des domaines.

Sollicite l'avis du Conseil sur le sujet.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

- Accepte la cession de la parcelle cadastrée section AA N°421 pour une contenance de 35 m2, à Mr et Mme TANGHE Christian au prix de 525 euros.
- Les frais d'acte sont à la charge des acheteurs
- Autorise Monsieur le maire à signer tous actes et documents se rapportant à cette décision.

N°05/05/2026

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE CHAPITEAUX AVEC LA CCHF

Monsieur le Maire communique au Conseil les termes de la convention de mise à disposition de deux chapiteaux par la CCHF, afin de permettre l'organisation des manifestations communales et associatives.

Il convient de délibérer sur le renouvellement de cette convention arrivée à son terme le 30 avril 2026.

Précise le détail de la convention, et sollicite l'avis du Conseil sur son renouvellement, jusqu'au 30 avril 2032.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

- accepte les termes de la convention présentée jointe à la présente délibération,
- autorise Mr le Maire à signer le document.

QUESTIONS DIVERSES

DIVERS

Monsieur le Maire communique au Conseil municipal l'information relative à l'organisation de la Poste, notamment la proposition de création d'une agence postale communale. En effet, le contrat de convention établi pour le bureau de poste actuel, renouvelé tous les 3 ans et échu en décembre 2025, a été prolongé exceptionnellement pour une durée d'une année. Il est proposé à la commune de prendre en charge certaines missions moyennant une participation financière de la Poste pour les salaires du personnel, et l'aménagement d'un bureau. A ce jour, le devenir du bureau de Hoymille en 2027 n'est pas connu. Le taux de fréquentation trop faible évoqué par la Poste, est à l'origine de cette proposition.

Il précise qu'une réponse est demandée pour le 26 mai, délai très court, sachant que l'information a été communiquée il y a deux semaines. Aussi, il propose d'attendre la fin de l'année afin de savoir si l'ouverture du bureau actuel est maintenue.

José MALLEVAEY indique que le transfert de ce service revient à supprimer un emploi au niveau de la poste. Par ailleurs, le calcul des heures quotidiennes de présence des usagers au bureau actuel est particulièrement dévalorisant pour l'agent concerné. Si le service est repris par la commune, la fréquentation peut évoluer à la hausse ou à la baisse.

Stéphane BOUCHIQUET ajoute que le bureau de Hoymille était auparavant ouvert toute la journée, les horaires d'ouverture ont été ramenés à la demi-journée suite à un départ en retraite. La tendance penche vers les suppressions de postes.

Anne LECOEUCE propose de prendre l'attache des communes disposant d'une agence postale pour recueillir leur retour d'expérience.

L'avis général est d'attendre de connaître la décision sur le maintien du bureau de Hoymille en fin d'année.

Matthieu BECUWE demande que l'ensemble des riverains soient conviés lors des réunions éventuellement organisées pour l'aménagement de l'allée des jardins.

Olivier MEENS indique que pour l'instant, les formalités d'établissement des actes par le notaire sont toujours en attente, en raison de documents non fournis par les propriétaires concernés.

URBANISME

Monsieur le Maire informe qu'une nouvelle modification du PLUI est prévue par la CCHF. Dans ce cadre, deux sujets seront évoqués : le site Intermarché et le site du SILO. Pour ce qui concerne le premier, dans la mesure où le projet d'aménagement recueille un avis favorable de la municipalité, il conviendra de lever le PAPAG, et d'inscrire une OAP, ce qui permettra de lancer le projet dans les prochains mois. Pour ce qui concerne le SILO, une nouvelle réflexion est en cours pour l'aménagement de cette zone, pour l'instant le projet n'est pas suffisamment avancé.

José MALLEVAEY questionne sur la nature des logements prévus sur cette zone.

Monsieur le Maire répond que le site est inscrit en 100% de logement locatif social.

Elise DIEVAL questionne sur l'hypothèse de l'installation d'un garage de réparation automobile dans l'un des bâtiments.

Olivier MEENS répond que cette information n'est pas confirmée, en tout cas pas à cet endroit.

SECURITE

Monsieur le Maire indique que le dispositif citoyens vigilants sera relancé en coopération avec la gendarmerie. Dans ce cadre, une réunion publique sera organisée fin septembre. Une communication plus précise sera publiée dans l'écho de Hoymille de juin.

BATIMENTS

Monsieur le Maire évoque la réception partielle des travaux de construction du bâtiment associatif qui s'est déroulée le 7 mai. Un lot n'est pas encore réalisé pour des raisons techniques : l'installation des panneaux photovoltaïques. Néanmoins, le bâtiment sera opérationnel en septembre. L'inauguration sera programmée en fonction de la réalisation de ce dernier lot.

Il sollicite les membres du conseil sur le nom à allouer à ce bâtiment : l'avis général est de conserver « Mille Club » en référence au précédent établissement.

Stéphane BOUCHIQUET ajoute que les travaux d'aménagement des abords ont démarré cette semaine, et devraient être achevés pour la fin du mois. Ils consistent à aménager une allée principale en pierre bleue, une terrasse enherbée sur le côté du bâtiment, et un contour en sable calcaire.

François DIDIER précise que le contour est réalisé par la CCHF.

Monsieur le Maire remercie Stéphane BOUCHIQUET pour être parvenu à obtenir les coordonnées de la société propriétaire du site de CHAUSSON Matériaux. Un premier contact a pu être établi pour le rachat d'une emprise en fond de parcelle, qui permettrait l'aménagement d'un parking supplémentaire près du Mille Club. Le propriétaire est favorable, mais un accord doit être établi avec le locataire sur les nouvelles conditions du bail en cours. Pour information, ce bail expire en 2028. Une proposition d'emprise et de prix d'achat sera envoyée dès réception de l'avis des domaines.

TRAVAUX

Stéphane BOUCHIQUET informe de l'avancée de la réalisation d'une ombrière sur le parking arrière de la mairie. En raison de l'incapacité du fournisseur de livrer les matériaux dans les coloris prédéfinis, un changement a été acté. Le toit sera du même coloris que les menuiseries de la mairie, et les poteaux en imitation bois.

Johnny DEGRAEVE questionne sur l'orientation des panneaux photovoltaïques, et sur le choix du fournisseur.

Stéphane BOUCHIQUET répond qu'ils seront orientés Est. Le TEF (Territoire Energie Flandre) étant maître d'ouvrage par délégation, il a piloté l'ensemble de l'opération.

Une réhausse de deux mètres des filets au terrain de football synthétique a été posée, cela a nécessité un renfort des poteaux.

Les travaux d'adduction d'eau des rues de Bretagne et d'Aquitaine sont terminés.

ENVIRONNEMENT

François DIDIER informe que le fleurissement des massifs est en cours. Le thème retenu pour celui situé face à la gendarmerie est la coupe du monde de football, il est ouvert à toute autre suggestion.

Didier HAUSSIN évoque une autre idée de décor, en dehors du sport étant donné que celui des jeux olympiques a été utilisé pendant deux ans.

François DIDIER indique que de nouvelles illuminations ont été commandées pour la rue du Zyckelin. Les anciennes qui sont toujours en état de fonctionnement vont être installées dans d'autres rues. Il informe les difficultés de circulation communiquées par le SIROM dans certaines rues en raison du stationnement de véhicules sur des emplacements non prévus à cet effet.

Stéphane BOUCHIQUET ajoute qu'une jardinière a été placée sur un emplacement particulièrement gênant et que quelqu'un l'a déplacée pour se garer... Un zébra a été envisagé.

José MALLEVAEY reprend la solution du Zébra, s'il y a un accrochage par le SIROM, aucun recours ne pourra être opposé par le propriétaire du véhicule potentiellement garé.

Johnny DEGRAEVE demande si ce stationnement gênant peut être verbalisé.

Brigitte CHRISTE propose de demander à la gendarmerie de sanctionner ces stationnements.

José MALLEVAEY soulève le problème de l'éclairage du clocher de l'église qui ne fonctionne plus.

Brigitte CHRISTE sollicite l'organisation d'une rencontre avec l'ensemble des entraîneurs du club de football ainsi que les membres du bureau car malgré l'installation d'un interrupteur accessible à tous, l'éclairage est allumé parfois dès 16h30.

François DIDIER ajoute qu'il a également pu constater un problème de chauffage qui reste allumé dans le local de la Marqueterie.

Marion QUETSTROY complète en indiquant problème de chauffage dans l'ancien DOJO, de température des douches et d'odeurs dans les toilettes dans la salle Thirionet.

Elle demande si l'allumage de l'éclairage public pourrait être envisagé le week-end.

Monsieur le Maire indique qu'un cycle d'allumage pourrait être possible selon les manifestations organisées. Il rappelle que la Commune a réalisé des économies d'énergie substantielles depuis l'extinction de nuit.

MANIFESTATIONS

Brigitte CHRISTE rappelle le passage de la course des 4 jours de Dunkerque, les 19 et 23 mai. Elle indique également l'organisation de la visite des salles avec les membres de la commission Sports-Associations.

ENFANCE-JEUNESSE

Anne-Marie DEDRYVER rappelle que la réunion de la commission enfance-jeunesse est prévue le mercredi 13 mai. Elle précise que le nombre élevé de candidatures d'animateurs ne permettra pas de réserver un avis favorable à tous.

AFFAIRES SOCIALES

Didier HAUSSIN informe que des manifestations pour Octobre Rose et la semaine bleue sont prévues. Il questionne sur la disponibilité de la salle des fêtes, en raison des travaux potentiels à prévoir.

Stéphane BOUCHIQUET répond qu'un point sera fait la semaine prochaine afin de lister les travaux à réaliser dans les meilleurs délais.

La secrétaire,

Séance levée à 20h40

Le Maire,